

NUMÉRO E-E145748

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2023

ÉDITÉ LE 26/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 430109066RC47

Siret : 430 109 066 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0018527 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 71941409

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 71941409

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : CHAUFFAGE ET PLOMBERIE LANZUTTI

19 ROUTE DE MARMANDE
47700 CASTELJALOUX

Téléphone : 05 53 93 04 00

Portable : 06 07 14 68 97

Fax :

Site Internet :

E-mail : cpl.lanzutti@orange.fr

Responsabilité légale :

LANZUTTI SÉBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/09/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/09/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/09/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/09/2019
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	24/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.